

AV MANAGEMENT S.A. : POUR UN MODÈLE DE GESTION PERSONNALISÉ

Par Eugénie ROUSAK



Sandrine PICOT-TERRIER, Arne ANDRÉ et Valérie ORLANDO

Créée en août 2009, AV Management S.A. est une société de gestion de fortune de la place genevoise. Spécialisés dans les placements d'actifs financiers, les fondateurs Valérie Orlando et Arne André se lient souvent à des experts pour répondre à toutes les demandes de leurs clients. Cumulant plus de 50 ans d'expérience dans le conseil financier, ils sont membres de l'Association Suisse des Gérants de Fortune.

Travaillant aussi bien avec des institutionnels que des privés, AV Management S.A. accompagne aujourd'hui une soixantaine de clients grâce à l'expertise de quatre gérants et une analyste. Suivant un modèle de gestion sur mesure et très individualisé, la société place la personne au centre de ses intérêts. « *Nous travaillons avec des clients, qui ont chacun leur histoire, leur passé, leurs besoins, leurs activités, leurs passions. Il est important pour nous de garder le côté humain de la gestion de fortune* » souligne Arne André, l'un des deux fondateurs.

GESTION DE PORTEFEUILLE

AV Management S.A. a développé deux types de mandats : consultatif et discrétionnaire. Dans le premier, la société intervient en tant que copilote, discutant avec le client des potentielles opportunités et lui donnant des conseils de gestion. Le second est préféré par la grande majorité des clients, qui laissent la gestion totale de leurs actifs financiers aux spécialistes. Plus concrètement, les professionnels déterminent d'abord les besoins de la personne pour ensuite constituer un portefeuille adapté à ses objectifs d'investissement.

.....

Pour avoir un mandat, il ne suffit plus de faire un bon rendement, il faut également prendre en compte et anticiper les attentes spécifiques du client

.....

Partenaire de plusieurs grandes banques en Suisse, AV Management S.A. dispose de contacts directs et privilégiés avec eux, permettant d'adapter l'offre selon les besoins de sa clientèle et garantir des tarifs avantageux. « *Grâce à notre réseau, nous pouvons également proposer une large palette de fonds à nos clients, comme des fonds fermés ou destinés aux institutionnels uniquement* » souligne Valérie Orlando. AV Management S.A. cherche aussi à se renforcer et propose son expertise administrative, RH et comptable à d'autres gestionnaires qui souhaiteraient rejoindre un modèle de gestion indépendante.

VERS UN FORMAT DE FAMILY OFFICE

A côté de la gestion pure, AV Management S.A. fournit également des solutions à leurs clients, tels que les services fiduciaires, les successions de patrimoine, accompagnement lors



Sandrine PICOT-TERRIER, analyste

du changement de pays de résidence, création de fondation de famille ou encore constitution de structures commerciales suisses. « *Aujourd'hui, les clients ne viennent plus qu'avec un portefeuille, nous nous sommes donc entourés de spécialistes pour pouvoir répondre à toutes les demandes qui vont au-delà de la gestion* » explique la fondatrice. Ainsi, AV Management S.A. a décidé d'aller plus loin dans l'offre proposée aux clients, devenant la référence pour tout type de problématiques, tel un chef d'orchestre ou un family office. A l'avenir, les deux fondateurs veulent continuer dans cette direction, proposant des services de consolidation de l'ensemble des portefeuilles du client et la détermination d'une stratégie globale. « *Pour avoir un mandat, il ne suffit plus de faire un bon rendement, il faut également prendre en compte et anticiper les attentes spécifiques du client* » conclut Arne André.

AV MANAGEMENT S.A. propose aussi bien des services de gestion de fortune qu'une large palette de solutions légales et fiduciaires. Convaincus de l'importance d'un service individualisé, les fondateurs Valérie Orlando et Arne André s'adaptent aux demandes de leurs clients.

Boutique multiculturelle présente à Genève et Lausanne, AV Management S.A. accueille les clients en français, anglais, espagnol, portugais, italien et suédois.



Valérie ORLANDO, associée

Arne ANDRÉ, associé

Monde Economique : Vous avez travaillé dans différentes banques, dont BNP Paribas, Piguet & Cie, Dexia Private Bank et Bordier & Cie. Quelles étaient vos motivations pour devenir indépendants?

Valérie Orlando : Nous avons commencé il y a une dizaine d'années, à l'époque où les procédures internes des banques changeaient et leur façon de travailler ne nous correspondait plus. Nous voulions garder une réelle proximité avec nos clients, ce qui devenait difficile dans une grande structure. Arne et moi, nous nous sommes retrouvés dans la même vision de la gestion de fortune, allant à la fois vers une excellence et une diversification des services.

Monde Economique : Ensemble, vous cumulez plus de cinquante ans d'expérience dans la gestion de fortune. Ressentez-vous des nouvelles tendances de ce secteur ?

Valérie Orlando : Nous avons connu la crise financière, les marchés florissants et l'époque du secret bancaire. Depuis, l'environnement de la gestion de fortune s'est considérablement métamorphosé, mais nous avons pu rapidement nous adapter.

Arne André : Les produits financiers n'ont pas forcément changé, mais la façon de maîtriser son portefeuille est complètement différente. Grâce aux smartphones qui permettent de

suivre les marchés et d'acheter ou vendre en quelques secondes, nous avons vécu une vraie sophistication de la finance. Nous assistons aussi à une spécialisation de chaque acteur financier, les banques n'osent, par exemple, plus faire du conseil juridique ou fiscal, devenant des institutions purement dépositaires.

Monde Economique : Le secteur de la gestion de fortune connaît actuellement une profonde mutation réglementaire, notamment avec l'arrivée de deux nouvelles lois, basées sur l'européen MIFID. Comment voyez-vous l'avenir de ce domaine ?

Arne André : La réglementation s'intensifiant, de nombreuses nouvelles obligations administratives se développent. Il y aura des coûts supplémentaires pour mettre en place des nouveaux systèmes internes, automatiser certaines tâches et embaucher plus de spécialistes, comme un responsable de la « compliance », par exemple. Cette évolution va conduire à une consolidation générale du secteur, actuellement occupé par plus de 2000 gérants de fortune en Suisse.

Je pense également que nous assistons à une fin de cycle. La majorité des gérants-fondateurs arrivent aujourd'hui vers l'âge de la retraite, les questions d'association et succession se posent tout naturellement. Notre société est plus jeune, nous étudions donc des opportunités d'achat ou de mariage avec d'autres gestionnaires de fortune.